

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA RÉGIE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX DE DEUX-MONTAGNES TENUE LE VINGT-NEUVIÈME JOUR DU MOIS DE NOVEMBRE DEUX MILLE VINGT-ET-UN SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR MARC-ANDRÉ DAOUST, PRÉSIDENT. LA SÉANCE DÉBUTE À DIX-NEUF HEURES.

Sont présents formant quorum:

Marc-André Daoust, président et représentant de Sainte-Marthe-sur-le-Lac
Michel Thorn, vice-président et représentant Saint-Joseph-du-Lac
Patrick Beauchamp, délégué substitut et représentant de Pointe-Calumet
Benoît Proulx, délégué substitut et représentant de Saint-Joseph-du-Lac
Francis Limoge, délégué substitut et représentant de Sainte-Marthe-sur-le-Lac

Sont également présents :

Stéphane Giguère, secrétaire pour la Régie d'assainissement des eaux de Deux-Montagnes
Chantal Ladouceur, trésorière pour la Régie d'assainissement des eaux de Deux-Montagnes

Était absente :

Chantal Chartrand, représentante de Pointe-Calumet

● **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Résolution RA 034-11-2021

1.1 NOMINATION DU PRÉSIDENT DE LA RÉGIE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX DE DEUX-MONTAGNES

Il est proposé par monsieur Michel Thorn

Appuyé de monsieur Patrick Beauchamp

Et unanimement résolu que monsieur Marc-André Daoust soit nommé à titre de président de la Régie d'assainissement des eaux de Deux-Montagnes pour la période du 29 novembre 2021 au 22 novembre 2022.

Il est également résolu d'autoriser le président à signer tous les documents administratifs et financiers pour et au nom de la Régie d'assainissement des eaux de Deux-Montagnes.

Résolution RA 035-11-2021

1.2 NOMINATION DU VICE-PRÉSIDENT DE LA RÉGIE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX DE DEUX-MONTAGNES

Il est proposé par monsieur Marc-André Daoust

Appuyé de monsieur Patrick Beauchamp

Et unanimement résolu que monsieur Michel Thorn soit nommé à titre de vice-président de la Régie d'assainissement des eaux de Deux-Montagnes pour la période du 29 novembre 2021 au 22 novembre 2022.

Il est également résolu d'autoriser le vice-président (en l'absence du président) à signer tous les documents administratifs et financiers pour et au nom de la Régie d'assainissement des eaux de Deux-Montagnes.

Résolution RA 036-11-2021

1.3 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE DU 29 NOVEMBRE 2021

Il est proposé par monsieur Michel Thorn

Appuyé de monsieur Patrick Beauchamp

Et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance du 29 novembre 2021 du conseil d'administration de la Régie d'assainissement des eaux de Deux-Montagnes.

● PROCÈS-VERBAL

Résolution RA 037-11-2021

2.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 18 OCTOBRE 2021

Il est proposé par monsieur Michel Thorn
Appuyé de monsieur Marc-André Daoust
Et unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 18 octobre 2021 du conseil d'administration de la Régie d'assainissement des eaux de Deux-Montagnes tel que rédigé. Les membres du conseil confirment avoir reçu une copie du procès-verbal.

● ADMINISTRATION

Résolution RA 038-11-2021

3.1 AFFECTATION DU SURPLUS ACCUMULÉ À L'EXERCICE FINANCIER 2021

CONSIDÉRANT QU' il ne doit y avoir aucun déficit ou excédent dans l'opération de la Régie d'assainissement des eaux de Deux-Montagnes;

CONSIDÉRANT QUE le surplus accumulé de la Régie d'assainissement des eaux de Deux-Montagnes était de 33 228,68 \$ au 31 décembre 2019;

En conséquence,
Il est proposé par monsieur Michel Thorn
Appuyé par monsieur Patrick Beauchamp
Et unanimement résolu d'affecter à l'exercice de fonctionnement 2021, un surplus de 33 228,68 \$ provenant du surplus accumulé.

Résolution RA 039-11-2021

3.2 ADOPTION DU CAHIER DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2022 DE LA RÉGIE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX DE DEUX-MONTAGNES

Il est proposé par monsieur Patrick Beauchamp
Appuyé de monsieur Marc-André Daoust
Et unanimement résolu d'adopter le cahier des prévisions budgétaires de l'année financière 2022 de la Régie d'assainissement des eaux de Deux-Montagnes tel que présenté incluant les quotes-parts suivantes:

	Immo. avant 2011 (voir tableau 3)	Immo. après 2011 (voir tableau 3)	Exploitation Tableau 3	Sous-total 2022	Bilan 2020 Tableau 4	Total 2022
Ste-Marthe-sur-le-Lac	- \$	13 055.44 \$	26 884.06 \$	39 939.50 \$	(1 614.07) \$	38 325.43 \$
Saint-Joseph-du-Lac	- \$	9 099.17 \$	6 573.51 \$	15 672.68 \$	(2 437.37) \$	13 235.31 \$
Pointe-Calumet	- \$	849.81 \$	1 242.95 \$	2 092.75 \$	334.59 \$	2 427.35 \$
Total	- \$	23 004.41 \$	34 700.52 \$	57 704.93 \$	(3 716.84) \$	53 988.09 \$

Le cahier des prévisions budgétaires incluant le calcul des quotes-parts est joint au procès-verbal pour en faire partie intégrante.

Résolution RA 040-11-2021

3.3 ÉTABLISSEMENT DU CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DE LA RÉGIE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX DE DEUX-MONTAGNES POUR L'ANNÉE 2021

Il est proposé par monsieur Patrick Beauchamp

Appuyé de monsieur Michel Thorn

Et unanimement résolu d'approuver le calendrier 2022 des séances ordinaires de la Régie d'assainissement des eaux de Deux-Montagnes prévues, sauf exception pour le mois de janvier, le **troisième lundi de chaque mois à 19h00**. Aucune séance n'est planifiée pour le mois de juillet. Ci-joint le calendrier annuel.

Lundi 17 janvier 2022

Lundi 21 mars 2022

Mardi 19 avril 2022

Lundi 20 juin 2022

Lundi 19 septembre 2022

Lundi 17 octobre 2022

Lundi 21 novembre 2022

● **EXPLOITATION**

● **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Une période de questions au cours de laquelle les personnes présentes peuvent s'exprimer a été tenue conformément à la Loi.

● **DÉPÔT DES CORRESPONDANCES**

● **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Résolution RA 041-11-2021

8.1 LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 29 NOVEMBRE 2021

L'ordre du jour étant épuisé,

Il est proposé par monsieur Michel Thorn

Appuyé de monsieur Patrick Beauchamp

Et unanimement résolu que la séance du conseil d'administration de la Régie d'assainissement des eaux de Deux-Montagnes soit levée. Il est 20 h 22.

Marc-André Daoust
Président

Stéphane Giguère
Secrétaire